

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 5 décembre 2018

« Accès territoire n° 6 – Le patrimoine des collectivités du bloc local »

L'Assemblée des Communautés de France et La Banque Postale Collectivités Locales ont dévoilé le 5 décembre, lors du Congrès des Entreprises Publiques Locales, une étude sur le patrimoine des collectivités du bloc local.

Le patrimoine non financier des collectivités locales s'est fortement développé et diversifié au cours des dernières décennies. En 30 ans de décentralisation, il a été multiplié par 3 et représente aujourd'hui un volume de l'ordre de 1 400 milliards d'euros selon la comptabilité nationale, soit environ 8 % du patrimoine national.

Ce patrimoine est porteur de nombreux enjeux. Un enjeu économique d'abord, lié à sa valorisation potentielle, un enjeu comptable ensuite, pour les collectivités tenues d'en avoir une connaissance exhaustive et suivie, un enjeu financier enfin, en raison des économies qu'un entretien rigoureux du patrimoine est susceptible de générer. Autant de raisons qui ont conduit La Banque Postale Collectivités Locales et l'Assemblée des Communautés de France à travailler ensemble sur ce thème.

Ce nouveau numéro d'Accès Territoires porte sur le patrimoine des collectivités du bloc local, les communes et leur intercommunalité, qui concentrent à elles seules plus de **70 % du patrimoine des administrations publiques locales**.

Entre 2010 et 2017, le patrimoine du bloc local a progressé de **4 % par an** principalement du fait de la montée en puissance de l'intercommunalité (+ 7,1 %) et des compétences qui lui ont été confiées en lien avec les réformes législatives mises en œuvre sur la période.

A propos de l'assemblée des communautés de France (www.adcf.org)

L'Assemblée des Communautés de France (AdCF) est la fédération nationale des élus de l'intercommunalité. L'AdCF assure plusieurs missions fixées dans ses statuts : elle assure la représentation des intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux (gouvernement, Parlement, agences nationales...), participe aux débats sur les évolutions de l'organisation territoriale et des politiques publiques décentralisées, développe une expertise spécifique au service de ses adhérents.

A propos de La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanale.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 687 milliards d'euros de PNB
- 10,5 millions de clients actifs
- près de 400 000 clients Entreprises, Professionnels, Collectivités et Associations
- 8,1 millions de cartes bancaires

Chiffres à fin 2017

CONTACTS PRESSE :

AdCF

Sandrine Guirado

01.55.04.88.13

s.guirado@adcf.asso.fr

La Banque Postale

Gilles Petit

01.55.44.22.42

g.petit@laposte.fr

Florian Pontarollo

01.55.44.22.38

florian.pontarollo@laposte.fr